

## Fiche de consigne Almerys

Version	V7			
Date	17/02/2016			

Référence de la fiche	Cons 574 <b>Date d'émission</b> 19-05-2016		19-05-2016		
Etablie par	Laurence ANGLADE	Responsable hiérarchique	Mathieu FLEURY		
Date interne d'approbation	25-02-2016	Signature du responsable hiérarchique			
Communication interne	⊠ Oui	Responsable de la communication	☐ Demandeur ☐ Service de Pilotage du sous-traitant		
Destinataire de la communication	☑ Opérateurs de saisie       ☐ Opérateurs de Tri courrier         ☐ Plate-forme Azur Almerys       ☐ Plate-forme Azur CBTP         ☑ Service Prestations ET Soins Hospitaliers       ☐ Service Courrier         ☐ Autre : Administratif       ☐ Plate-forme Satel				
Domaine	⊠ALMERYS ☐ CBT	Р			
Spécialité	Optique Dentaire Hospi Audio Tiers Soins Externes				
Objet de la consigne	Majoration de Nuit à 58€ ou 63€				
Procédure concernée	Guides de saisie soins externes				
Version de la procédure					
Référence de la fiche précédente					
Rappel de la consigne précédente					
Date de fin de la consigne précédente					
Nouvelle consigne	nuit facturés à 58€ coliés à une entrée dans consultation urge de nuit de 20h à minuit = de minuit à 6h=	= 58 € 63 € t être saisies comme les au	s sur des consultations		



## Fiche de consigne Almerys

Version	V7				
Date	17/02/2016				

								_
	** #A BEO BOOK #		The Tan	\$				
	AVIS DES SOMMES	3 A PAY	ER confe	exécutoire en applica ormément aux dispositios ctivités territoriales.	ition de l'article E.252 ns des articles L.1617-5,	A du livre des pa D.1617-23, R.2342-	océdures fiscale: 4, R.3342-8-1 et	s, ėmis R.4341-4
	CENTRE HOSPITALIER DE PAIM	POL I	PAIMPOL		220	000152	N° de titre	H 1
	Établissement N°Siren 2622			Ville	М	atricule	Emis et rend	' İ
	N° Entrée 514069715 Etab.CI	ENTRE HOSPI			220000541	N°Siret	exécutoire le Bordereau	
				le: 05/05/63	Ĺ	26220011600016	N° Feuillet	
	ENTRE(E) 29/05/14		SORTI	A PARIS (E) 29/05/1	.4 22 H 33		Exercice	
	Depuis domicile URGE SS SQUARE DU COLONEL						RDT	
	1   9	, KEMI			.e Nom M	ATHAN/LUC		
	35700 RENNES				Nom Nom Norg. 0	1 N 13517032	· 16305751	11206
	Consultation externe -	Patient au 29/05/20	MATHAN/L	UC -	RISQ	10 CG	10	M
	Mdc.Trt RIANT PHILIPPE	ac 23/00/20	**			tualiste	775 685 3	40 MG
	DATE DÉSIGNATION	Tw'	Nege		Parco	urs de soin <mark>t</mark>		
	DATE DESIGNATION	- IX	TVA. NBRE	TARIF	REMBOURSEMENT	TAUX A VOTE	RE CHARGE	
	AUTRES PRESTATIONS	j					/ /	
	290514 1 C Maj.Nuit		1	23,00		30	/	H732
	290514 1 AMI Maj.Nuit		] 1	,	/ '	30 40	, ,	H732
	TOTAL AUTRES PRESTAT	NONS!		-	2	**	4,92 30,12	H732
				1	1 [	Entráe n	or lo bi	oia
			. 220 .	- CNI )	<u>-</u>	Entrée p		
Commentaires		Acte U	à 23€ +	acte CN à	58€ _	du servi	ce urger	nce 
Commentaires								
de l'exemple		1					-	
		1			1 1		1	
					[ [			
			1		[			
					TTC		30,12	
	INFORMATIONS				- Quittances à	-		
					déduire A PAYER		30 10 0	
					APAIER		30,12 €	
	Renseignements Trésor public  Banque BDF SAINT-BRIEUC	RIB 30001	00712 D225	50000000 27	$\neg$			
	IBAN FR613000100712D225000000027	BIC BDFEFF	RPPCCT					
	** 1 11	<b>C</b>	,					
	Vous devez donc saisir la	a facture o	comme a	à l'habitude	<b>:</b>			
		1						
	# Dates de soins Spé Acte Dép.(€)  ∨ 5 29/05/14 ET MCG 3.00							MT
	У 5 29/05/14 ET MCG 3.00 Тотаих 96.30		70.0	2.10 0.00 66.18 0.00	0.00 0.0		0.90 2200005 0.12	41 07
	V 1 29/05/14 ET C 23.00		70.0	16.10 0.00	0.00 0.0		6.90 2200005	
	✓         2         29/05/14         ET         C N         58.00           ✓         3         29/05/14         ET         AMI         3.15	_	70.0 60.0	40.60 0.00 1.89 0.00	0.00 0.0		1.26 2200005	
	✓ 4 29/05/14 ET AMI N 9.15		60.0	5.49 0.00	0.00		3.66 2200005	
	▼ 5 29/05/14 ET MCG 3.00	0 1 3.00	70.0	2.10 0.00	0.00	0.00	0.90 2200005	41 07
Durée de validité								
de la fiche	Jusqu'à mise à jour du Guide	Hospi / SE						
consigne								ļ



## Fiche de consigne Almerys

Version	V7			
Date	17/02/2016			

	_			
Destinataires sous-traitant	Date de prise de connaissance de la nouvelle consigne par le sous-traitant <sup>1</sup>		Date d'information aux équipes du sous-traitant <sup>2</sup>	
Date de réception de la fiche validée par le sous-traitant				
Date d'enregistrement de la fiche dans le tableau de suivi		Par		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En renseignant cette date, le sous-traitant notifie le fait qu'il a pris connaissance et compris les nouvelles directives décrites dans la présente

fiche de consigne.

<sup>2</sup> En renseignant cette date, le sous-traitant notifie le fait qu'il a transmis et expliqué les directives décrites dans la présente fiche de consigne à toutes personnes effectuant le traitement décrit et qu'il s'engage à les faire respecter.